

### CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT SAÂNE ET SCIE

Enjeu 1. Adaptation au changement climatique - Enjeu 2. Gestion des milieux aquatiques et humides

FICHE ACTION N°1a

# Basse vallée de la Saâne > Volet réglementaire avant travaux



- Finalisation du projet de reconnexion de la basse vallée de la Saâne à la mer
- Obtention des autorisations réglementaires relatives au projet
- Articulation du projet de reconnexion de la Saâne à la mer et du projet territorial de la basse vallée de la Saâne



#### **Contexte**

Au fil des siècles, la basse vallée de la Saâne a été fortement modifiée par la main de l'homme. La fermeture à la mer entrave fortement l'écoulement des eaux lors des épisodes de crue. Cette configuration amplifie les phénomènes d'inondation. Par ailleurs, la continuité écologique (voir la définition sur la fiche action n°2) est fortement perturbée restreignant les potentialités offertes aux poissons migrateurs (ponte/croissance) et contribuant à une réduction des fonctionnalités des milieux naturels humides.

## Qu'est-ce que le projet territorial de la basse vallée de la Saâne ?

Porté par le Conservatoire du littoral depuis 2012, le projet territorial est une démarche concertée visant à construire une vision prospective à moyen et long terme de l'évolution de la basse vallée.

Les communes de Quiberville, Sainte Marguerite sur Mer et Longueil composent la basse vallée de la Saâne où se croisent de nombreux enjeux.



En 2019, le projet Interreg PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers – Promoting Adaptation to Changing Coast) associant la vallée de la Saâne et la vallée de l'Otter (Angleterre) a été retenu par le comité de sélection de l'Interreg France Manche Angleterre, déclenchant ainsi une aide financière importante de l'Union Européenne, soit plus de 18 millions d'euros investis sur le territoire.





## CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT SAÂNE ET SCIE

Enjeu 1. Adaptation au changement climatique - Enjeu 2. Gestion des milieux aquatiques et humides

FICHE ACTION N°1a

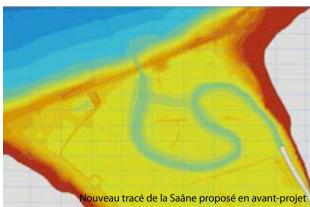
## Basse vallée de la Saâne > Volet réglementaire avant travaux

## **Descriptif des actions**

#### - Action 1.1- Réalisation des missions de conception

- Choisir un maître d'oeuvre spécialisé
- · Déterminer les choix techniques, architecturaux et paysagers dans le respect du projet et des normes en vigueur

Maître d'ouvrage : SMBV Saâne Vienne Scie Mise en oeuvre: Bureaux d'études



## réglementaires

- Élaboration d'un dossier d'Autorisation d'impact
- archéologie préventive
- Organisation d'une enquête publique

Maître d'ouvrage : SMBV Saâne Vienne Scie Mise en oeuvre: Bureaux d'études

#### → Action 1.3 - Animation du projet territorial de la basse vallée de la Saâne

- Organisation de réunions techniques
- Information du public
- Communication

Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral Mise en oeuvre: Conservatoire du littoral

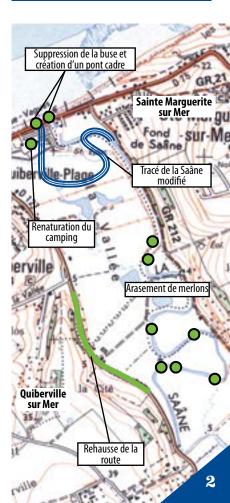


### **€** Budget prévu

#### 900 000 €

90% Agence de l'eau

SMBV SVS







## - Action 1.2 - Obtention des autorisations

- Environnementale comprenant une étude
- Réalisation des inventaires écologiques,
- Instruction du dossier par les services de l'État